



## L'accompagnement global

Certaines sages-femmes proposent à leurs patientes d'assurer tout le suivi de la grossesse et de ses suites, y compris celui de l'accouchement. La sage-femme devient l'interlocuteur privilégié de la femme et du couple tout au long de la période qui précède et suit une naissance.

On entre alors dans ce que l'on appelle l'accompagnement global ainsi défini par l'ANSFL en 2002 :

*« Un seul praticien, la sage-femme libérale, assure la surveillance médicale de la grossesse lors des consultations prénatales, propose des séances de préparation à la naissance, surveille et est responsable de l'accouchement, de la naissance, effectue les soins postnataux de la mère et de l'enfant. »*

L'accompagnement global permet une approche à la fois médicale, psychologique et humaine où cohérence et continuité s'allient avec le respect de la mère, du père et de l'enfant. Il est possible que plusieurs sages-femmes (2 ou 3 maximum), travaillant en équipe, assurent alternativement la disponibilité pour les accouchements, selon un calendrier et un mode de fonctionnement défini à l'avance.

L'accompagnement global de la naissance assoit la sage-femme dans sa mission de spécialiste de la grossesse et de l'accouchement physiologiques. Elle donne ainsi aux parents la confiance en leurs capacités à devenir acteurs et responsables de la naissance de leur enfant. D'un point de vue de santé publique, ce type de suivi assure des soins de qualité à moindre coût, tout en s'inscrivant dans une optique de prévention par la création d'un lien père-mère-enfant le plus optimal possible.

Actuellement, les sages-femmes qui, en France, s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement global, proposent des accouchements à domicile (AAD) ou en plateau technique (PT). L'expérimentation d'une nouvelle et très attendue alternative débute en 2016 : les maisons de naissance (MdN).